



Mission
Opérationnelle
Transfrontalière

**Contribution de la MOT
au document de travail de la Commission :
« Consultation sur la future stratégie 'UE 2020' »**

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) salue le travail de la Commission sur une future stratégie « UE 2020 ». Elle y voit une chance pour une orientation de l'Union européenne qui jette des bases durables pour son avenir et qui réagit en même temps aux enjeux que la crise financière et économique actuelle a mis en exergue.

Les annotations de la MOT se concentrent sur les aspects relatifs aux territoires frontaliers, transfrontaliers et sur les questions relatives à la coopération transfrontalière.

COMMENTAIRES GENERAUX

De manière générale, le document de travail soumis à consultation apparaît clairement focalisé sur les questions sectorielles, tandis que la dimension territoriale n'apparaît que faiblement, ce qui pose la question de l'importance de la cohésion territoriale dans la future stratégie de la Commission. Même et peut-être surtout dans un contexte de crise mondiale, la mobilisation des potentiels locaux et régionaux est cruciale et nécessite une approche différenciée, prenant en compte la diversité des potentiels à mobiliser. Ainsi, sans dimension territoriale pleinement prise en compte, il semble difficilement concevable de parvenir à une stratégie adaptée au mieux à la diversité des potentiels.

D'ailleurs, la prise en compte des enjeux transfrontaliers, les points de soudure de l'Union européenne, passe par une approche différenciée de manière territoriale, puisque pas une frontière n'est identique à une autre. Donc, la prise en compte de la dimension territoriale est une clé pour répondre aux enjeux transfrontaliers, eux-mêmes étant des indicateurs fiables pour les progrès de la construction européenne et de sa crédibilité à pouvoir apporter des réponses concertées aux enjeux globaux, qu'ils soient sociaux, climatiques ou énergétiques.

COMMENTAIRES PARTICULIERS

Outre les aspects globaux, nous voyons l'utilité de vérifier dans quelle mesure les aspects transfrontaliers pourraient être évoqués dans les passages suivants du document soumis à consultation.

NB : les pages et paragraphes mentionnés se réfèrent à la version française du document.

- Page 4, chapitre « Les priorités essentielles de l'UE pour 2020 », premier paragraphe, dernière phrase : *les différentes particularités nationales évoquées engendrent un besoin de concertation aux frontières.*
- Page 4, même chapitre, 4ème paragraphe, point (2) : *renforcer la créativité passe par la valorisation de la diversité, enjeu pour lesquels les laboratoires que constituent les espaces transfrontaliers constituent des lieux privilégiés.*
- Page 7, chapitre 2. « Favoriser l'émancipation dans les sociétés ouvertes à tous », 4^{ème} paragraphe, 3ème phrase : *l'encouragement de la mobilité des travailleurs est un enjeu fort dans les zones transfrontalières et nécessite un renforcement des efforts pour surmonter les obstacles persistants. C'est une condition majeure pour une mobilité à « 360° ».*

- Page 8, chapitre 3. « Créer une économie compétitive, connectée et plus verte » ; 3^{ème} paragraphe, 3^{ème} phrase : *la couverture large à haut débit n'est pas seulement un enjeu de développement fort pour des zones ultrapériphériques, mais aussi pour les zones périphériques que sont souvent les territoires frontaliers.*
 - Page 9, chapitre 3, 4^{ème} paragraphe, dernière phrase : *les PME dans les espaces frontaliers sont des modèles pour l'internationalisation des PME, en passant par le multilinguisme des collaborateurs, les liens vers des partenaires de l'autre côté de la frontière, l'expérience d'une expansion sur les marchés étrangers et la collaboration avec des structures de recherche dans un cadre bi- ou trinational. Ces PME peuvent servir de modèles pour cet objectif.*
 - Page 11, chapitre 3, sous-chapitre « Exploiter pleinement le marché unique », premier paragraphe : *C'est le seul paragraphe de tout le document qui parle du transfrontalier. De plus, la perception est réduite ici aux flux économiques transfrontaliers, ce qui paraît bien trop réducteur.*
-